



# APARTÉ, UNE ASSOCIATION CULTURELLE QUI SOUTIENT LES ARTS DU SPECTACLE

Permettre aux publics les plus éloignés de la culture de se familiariser avec les arts du spectacle.

Aparté leur propose des places, des rencontres avec des artistes, des stages de théâtre, de danse, de chant ...

Aider les comédiens, les chanteurs, les danseurs, les musiciens à se produire dans la région. Aparté leur apporte une aide financière et/ou logistique.

## UNE DOUBLE VOCATION

## UN TRIPLE INTÉRÊT

- Participer à la réalisation d'une ambition culturelle généreuse en faveur des publics en difficulté et des artistes. Partager ce projet vertueux avec d'autres adhérents.
- Accéder à des événements exclusifs, «clés en main», en présence des artistes, au cœur de Bordeaux : soirées théâtrales, musicales, chorégraphiques, répétitions générales, soirées privées sur-mesure...
- Bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % du montant du don, conformément à la loi sur le mécénat du 1er août 2003.

**MEMBRE BIENFAITEUR**  
1000€

Cotisation : 400€  
Don : 600€

**MEMBRE DONATEUR**  
500€

Cotisation : 200€  
Don : 300€

**MEMBRE PARRAIN**  
250€

Cotisation : 100€  
Don : 150€

**MEMBRE AMI**  
100€ /personne

Cotisation : 50€  
Don : 50€

La cotisation participe au fonctionnement d'Aparté.  
Le don permet de financer ses actions solidaires.

## QUATRE CATÉGORIES D'ADHÉSION ANNUELLE

## DES AVANTAGES MULTIPLES

Chaque catégorie d'adhésion bénéficie d'avantages spécifiques (dans la limite de 25 % du montant du don).

**MEMBRE BIENFAITEUR**  
396€ de défiscalisation

Pass Champagne, un Coffret Cadeau\*, 10 places de répétition générale, une visite privée des théâtres.

**MEMBRE DONATEUR**  
198€ de défiscalisation

Pass Champagne, un Coffret Cadeau\*, 6 places de répétition générale.

**MEMBRE PARRAIN**  
99€ de défiscalisation

Pass Champagne, un Coffret Cadeau\*, 2 places de répétition générale.

**MEMBRE AMI**  
33€ de défiscalisation

Pass Champagne, 1 place de répétition générale

Autre avantage commun à toutes catégories : celui de se retrouver régulièrement entre particuliers autour d'événements culturels uniques et de projets solidaires.

\*Coffret cadeau : 2 places valables 1 an ainsi que 2 Pass Champagne

Madame/ Monsieur \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Adresse Mail \_\_\_\_\_

**Souhaite adhérer à Aparté en tant que :**

**BIENFAITEUR 1000€**  
Cotisation 400€ / Don 600€  
Coût réel après défiscalisation 604€

**PARRAIN 250€**  
Cotisation 100€ / Don 150€  
Coût réel après défiscalisation 151€

**DONATEUR 500€**  
Cotisation 200€ / Don 300€  
Coût réel après défiscalisation 302€

**AMI 100€ par personne**  
Cotisation 50€ / Don 50€  
Coût réel après défiscalisation 67€

Fait en deux exemplaires, à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Aparté**

**Le Mécène**

**L'adhésion est valable 12 mois à réception du règlement.**

**Merci de retourner votre bulletin d'adhésion accompagné de votre chèque à l'ordre d'Aparté**

Un reçu fiscal vous sera adressé. Il vous permettra de bénéficier d'une réduction fiscale de 66% du montant du don (conformément à loi du 1er Août 2003).

## **Apports du Mécène**

Le mécène versera la somme prévue au titre de son adhésion à l'association à la signature du bulletin.

## **Apports d'Aparté**

Aparté accordera au mécène les avantages correspondants à son niveau d'adhésion, sous réserve des disponibilités. Conformément à la loi sur le mécénat, ces avantages sont limités à 25% du montant du don.

## **Assurances**

En cas d'occupation d'un espace dans le cadre de soirée privée, le mécène s'engage à produire un contrat d'assurance multirisques RC.

## **Annulation - Renouvellement**

Hormis cas de force majeure, l'adhésion prend fin au terme de 12 mois. Elle pourra être reconduite par simple volonté du mécène. Une nouvelle adhésion sera alors établie.

## **Compétence juridique**

De convention expresse entre les parties, toute contestation sur l'interprétation ou l'application de l'adhésion du mécène relèvera des Tribunaux de Bordeaux, auxquels il est fait attribution de juridiction, après épuisement des voies amiables.